Edité le 24/09/2025 à 21:23

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE MARSEILLE PROVENCE

N
1:2 000

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

P PLANCHES DE ZONAGE

Ouest-18

—

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 4
approuvée le 06/10/2025

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES,
ENSUES-LA-REDONNE

PLUi — LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Tableau d'assemblage

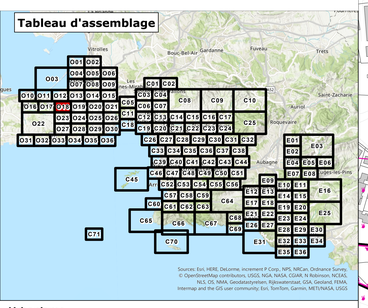

Urbanisme

URBANISME

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES

- Code Commune Numéro Libellé — Emplacement réservé pour voirie
- Code Commune Numéro — Autre emplacement réservé
- Code Numéro — Servitude pré-localisation pour équipement

PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR

- Sur les deux côtés d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un côté d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un secteur
- Prescription de vue

PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION

- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

- Secteur de mixité sociale

Activités commerciales et de services

- Linéaire de protection
- Linéaire de protection strict
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

DIVERS

- Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- O1 — Forme d'habitat spécifique
- M 1 — Quartier en balcon remarquable
- CM 7 — Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL

Espace boisé classé

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

Autres

- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

Espace vert protégé

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Risques

INONDATION

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

Glissement de terrain

- Zone à prescriptions simples

Recul du trait de côte

- Zone inconstructible

INCENDIE DE FORET

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

Effondrement

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions simples

Eboulement

- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

Fond de Plan

- Parcellaire
- Elément de repère
- Bâti dur
- Piscine ou Plan d'eau
- Bâti léger
- Cimetière

Ouest-12
Ouest-13
Ouest-17
Ouest-19
Ouest-23
UP4
UP2b
UEa1
UC1
UP3
UB2
UV2
UQI
Ns
A2
AUE
LA BASTIDE-NEUVE
LA DAMIANE
LES FOURQUES
LES EQUISSOUS
PAS DE LA FOS
COUGOUDE
LA VAQUARESSE
L'AIGUILLE
FARREN
FRASCATI
LES GRANDS JARDINS
LE GRAND JAS
LES MICHELETS
LA CROIX DU PRETRE
LE VILLAGE-NORD
LE VILLAGE-SUD
LES CLOS DE LA GLACIERE
LES ARCADES
LES ARENAS
LA REDONNE
LA CAMPAGNE
LA CAMPAGNE
LA CAMPAG